

Comptabilité publique pour collectivités territoriales

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : PCU - Prix 2024 : 1 350€ HT

À travers ce stage, toutes les notions et les techniques indispensables à la maîtrise de la comptabilité publique appliquée aux collectivités territoriales seront abordées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Savoir lire les deux principales maquettes : le budget primitif et le compte administratif

Lister les principales opérations de rattachement des charges et produits

Analyser les principaux tableaux de la maquette budgétaire

TRAVAUX PRATIQUES

Pédagogie participative basée sur l'échange et la discussion.

Alternance d'apports méthodologiques et pratiques.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 02/2022

1) L'exécution des dépenses et des recettes des colloc

- L'exécution par l'ordonnateur des dépenses.
- Le processus d'exécution budgétaire des dépenses.
- Les différents engagements.
- La liquidation et le mandatement.
- L'exécution et les titres des recettes.
- Les recettes perçues avant émission de titre : l'état P503.
- La prise en charge des recettes par le comptable.

Etude de cas : Étude de cas sur les différentes opérations d'exécution de dépenses et de recettes.

2) La maquette budgétaire des collectivités territoriales

- Les autorisations budgétaires des collectivités territoriales.
- Le débat d'orientation budgétaire (DOB).
- Les autorisations budgétaires : budget primitif, budget supplémentaire et décision modificative.
- La maquette budgétaire : le budget primitif et le compte administratif.
- La capacité d'autofinancement (CAF) et le besoin de financement.
- Le besoin ou l'excédent de financement de la section d'investissement.

Travaux pratiques : À partir d'un cas défini (fil rouge), analyser un budget primitif.

3) Les opérations de rattachement

- Les différents types d'opérations.
- Les opérations d'ordre budgétaires (OOB), d'ordre semi-budgétaires (OOSB) mixte, et non budgétaires (ONB).
- Les opérations de clôture en M4.

PARTICIPANTS

Agents ou assistants/assistants de gestion financière, budgétaire ou comptable devant acquérir les principes fondamentaux des finances publiques locales.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- La gestion des immobilisations et des amortissements.

Travaux pratiques : À partir du cas fil rouge, lister les principales opérations de rattachement des charges et produits.

4) L'analyse financière pour les collectivités territoriales

- Les différents ratios d'analyse financière.

- Épargne brute et épargne nette, taux, ratios... la CAF pour les collectivités territoriales.

- Les autres différents ratios d'analyse financière.

- Le rapport d'orientation budgétaire (ROB).

- Col M14 les ratios des BP et CA.

Travaux pratiques : À partir du cas fil rouge, analyser les principaux tableaux de la maquette budgétaire.

LES DATES

Nous contacter